

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6635**

Intitulé

Réalisateur de film d'animation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
La Poudrière, école du film d'animation	Directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320v Spécialités plurivalentes de la communication : production à caractère artistique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le réalisateur de film d'animation est le maître d'œuvre de la création/adaptation, du style et du découpage du film. Il dirige et coordonne en collaboration avec les responsables des équipes artistiques et techniques les opérations d'étude, de préparation et de réalisation d'une œuvre dans le respect des contraintes de production dont il a été informé.

Il assume la responsabilité artistique, technique et opérationnelle du film (conception, réalisation et production).

Il travaille en collaboration avec les autres auteurs du projet (auteurs graphiques et littéraires, compositeurs et créateurs sonores).

Il travaille en collaboration directe avec les producteurs et diffuseurs et assume les fonctions d'encadrement de l'équipe de production (techniciens).

Il est garant du respect du planning de fabrication et du budget alloué par le producteur.

Le (la) réalisateur/trice est capable de:

Conception d'un projet de film d'animation : écriture narrative et visuelle

- formuler un concept de film original ou répondant à une commande, pour le cinéma, la télévision ou les nouveaux média.
- développer et structurer une narration.

- nourrir la narration par l'écriture de dialogues

Développement d'un film d'animation : mise en scène

- créer une dynamique entre l'écriture graphique et l'écriture littéraire,
- finaliser la phase d'écriture et de mise en scène pour permettre le lancement de la phase de fabrication,
- présenter son projet pour exprimer et défendre ses choix de réalisation.

Réaliser un film d'animation : réalisation artistique

- transmettre sa vision du projet aux équipes artistiques,
- organiser et coordonner le travail des équipes artistiques en lien avec le producteur,
- concrétiser la promesse artistique en mettant en œuvre ses intentions de réalisation,
- enrichir le film en capitalisant sur les compétences artistiques des professionnels intervenant sur le film,
- faire élaborer la bande son par un compositeur, des bruiteurs, des créateurs sonores, des musiciens en cohérence avec ses intentions sonores.

Réaliser un film d'animation : réalisation technique et opérationnelle

- identifier les enjeux de communication avec les professionnels impliqués dans un film et se positionner en conséquence,
- travailler en bonne intelligence et en concertation permanente avec le producteur avec qui il partage la responsabilité organisationnelle du film,
- définir les conditions de mise en fabrication du film d'animation pour s'assurer de sa conduite à bonne fin,
- organiser et coordonner le travail des équipes techniques en lien avec le producteur,
- mener à terme la fabrication du film dans le respect du cadre donné.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs de la production cinématographique et audiovisuelle :

- séries, Web séries et unitaires TV (programmes jeunesse),
- courts et longs métrages,
- films de commande,
- films institutionnels,
- films interactifs, crossmedia,
- clips,
- habillages TV,
- effets spéciaux.

Type emplois accessibles

- Réalisateur de film d'animation
- Assistant-réalisateur de film d'animation
- Scénariste
- Story-boarder

- Dessinateur lay-out
- Animateur
- Décorateur
- Infographiste
- Opérateur intégration numérique / Opérateur compositing
- Illustrateur

Le réalisateur de film d'animation peut prétendre à un statut de cadre.

Il est positionné catégorie I dans la convention collective du Syndicat des Producteurs de Films d'Animation.

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après un cycle de formation : Les différentes épreuves (pratiques, écrites, réalisations...) permettent d'évaluer :

- La capacité à concevoir un projet de film d'animation (écriture narrative et visuelle)
- La capacité à développer un film d'animation (mise en scène)
- La capacité à réaliser un film d'animation : réalisation artistique
- La capacité à réaliser un film d'animation : réalisation technique et opérationnelle (mener à terme la fabrication du film dans le cadre donné).

La certification est globale ou partielle.

Après une VAE :

La validation porte sur les travaux réalisés et présentés par le candidat :

- Films d'animation, l'audiovisuel,
- Scenarii
- Dossier de présentation de chacun des films d'animation,
- Descriptif sur les conditions de production pour chacun des films d'animation.

Le bénéfice des composantes acquises est définitif.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Président : Directrice de la Poudrière Membres : Directeur des études 3 professionnels du secteur au minimum
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Président : Directrice de la Poudrière Membres : Directeur des études 3 professionnels du secteur au minimum
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	Président : Directrice de la Poudrière Membres : Directeur des études 3 professionnels du secteur au minimum

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 janvier 2009 publié au Journal Officiel du 7 février 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Réalisateur, réalisatrice de film d'animation avec effet au 7 février 2009, jusqu'au 7 février 2014.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau I, sous l'intitulé "Réalisateur de film d'animation" avec effet du 07 juin 2018, jusqu'au 07 août 2022.

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau I, sous l'intitulé "Réalisateur(trice) de film d'animation" avec effet au 7 février 2014, jusqu'au 07 juin 2018.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

10 titulaires de la certification par an en moyenne

Autres sources d'information :

contact@poudriere.eu

[La Poudrière](#)

Lieu(x) de certification :

La Poudrière, école du film d'animation : Auvergne Rhône-Alpes - Drôme (26) [Bourg Lès Valence]

La Poudrière, école du film d'animation

La Cartoucherie

Rue de Chony

26500 BOURG-LES-VALENCE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Convention collective de la production des films d'animation - SPFA. IDCC 2412 - n° de brochure 3314